

# **WIZERNES**



Réuni le 9 Février 2021 sous la présidence de Monsieur Pierre EVRARD, Maire, le Conseil Municipal, après avoir rendu hommage à Monsieur Michel PRÉVOST, Maire d'Hallines décédé récemment, et pris acte des décisions du Maire dans le cadre des délégations qui lui ont été accordées, a adopté à l'unanimité les questions suivantes :

## **ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

### **- Installations classées - Demande d'autorisation d'extension de l'élevage LEBLOND à Pihem -**

Considérant :

✓ Les nombreux points négatifs du projet, pollution de l'air et de l'eau, pollution sonore, souffrance animale et conditions d'élevage, contre-courant de la demande grandissante de l'agriculture raisonnée, absence de bénéfice économique local, destruction des efforts de développement de tourisme du territoire, augmentation de la circulation routière,

✓ Que le projet est anachronique, en totale inadéquation avec les défis de notre époque et avec la prise de conscience citoyenne grandissante des dangers qu'il génère,

✓ Qu'il faut adosser les projets humains aux exigences du relief, du climat et de la biodiversité locale,

le conseil municipal émet un avis défavorable au projet présenté par la SARL ELEVAGE LEBLOND qui consiste en la construction de 2 nouveaux bâtiments pour un élevage de poulets de chair, afin de passer d'une capacité de 20 500 à 122 800 animaux-équivalents.

### **- Communauté d'Agglomération du Pays de St Omer - Projet de pacte de gouvernance avec les communes membres -**

Le conseil municipal émet un avis favorable au projet de pacte de gouvernance entre la CAPSO et les communes membres, sans y apporter de modifications, ni remarques.

### **- Dénomination de rues -**

Considérant les problèmes posés par le fait que la place Léo Lagrange porte le même nom que la rue, le conseil municipal décide de changer sa dénomination et de lui donner le nom de "Place Maurice GENEVOIX".

## **FINANCES**

### **- Communauté d'Agglomération du Pays de St Omer - Service commun d'ingénierie financière : dette et prospective -**

Suite à la décision prise en novembre 2020 d'adhérer au service d'ingénierie financière mis en place par la CAPSO, le conseil municipal approuve la convention de mise à disposition de services entre la CAPSO et la commune ainsi que les conditions financières, et autorise le Maire ou le conseiller municipal délégué aux finances à la signer.

### **- Communauté d'Agglomération du Pays de St Omer - Demande de subvention au titre du fonds de concours aux communes -**

Il est décidé de solliciter une subvention d'un montant de 62 700 € auprès de la CAPSO au titre du fonds de concours, pour les travaux de construction de la maison médicale.

**- Accession à la propriété des jeunes ménages primo-accédants -  
Abondement de l'aide apportée par la Communauté d'Agglomération du Pays de  
St Omer pour l'année 2021 -**

Afin de permettre aux jeunes ménages primo-accédants de la commune, de bénéficier de l'aide à l'accession à la propriété de 4 000 € qui sera apportée par la Communauté d'Agglomération de Saint-Omer en 2021, il est décidé d'abonder cette aide de 2 000 € pour 5 dossiers.

**- Occupation du domaine public communal par une Banque Mobile -**

Le conseil municipal fixe à 3 000 € par mois la redevance qui sera réclamée au Crédit Agricole, pour l'installation d'une banque mobile sur le parvis de la salle Émile Zola pendant la durée des travaux de l'agence de Wizernes, du 1<sup>er</sup> Mars au 30 Septembre 2021.

**AU TITRE DES INFORMATIONS**

Monsieur SACÉPÉ :

✓ Fait part de l'état d'avancement des travaux en cours à savoir :

- Pont rue Pierre Mendès France : Les travaux de forages du réseau gaz qui étaient prévus dans la semaine sont interrompus à cause du gel.

- Maison médicale : Démarrage des travaux fin Février.

- Parking rue François Mitterrand : Les travaux qui devaient démarrer la semaine du 8 Février sont reportés d'une semaine en raison des températures négatives.

✓ Informe du départ d'un agent des services techniques, et qu'une annonce est parue pour le recrutement d'un électricien, poste qu'occupait l'intéressé.

Monsieur EVRARD informe que la Société Wizpaper souhaite que la sortie des Poids Lourds par la rue François Mitterrand, autorisée par le Département uniquement pendant les travaux du pont, soit pérennisée ; et que les négociations sont en cours avec le Département. Il précise que la commune en tirerait également un avantage car cela aurait un impact bénéfique sur la circulation des Poids Lourds dans le secteur de la rue Pierre Mendès France.

**AU TITRE DES QUESTIONS DIVERSES**

- Est évoqué l'incivilité de plus en plus flagrante, notamment en ce qui concerne les excréments d'animaux.

- Il est procédé à l'appellation du troc qui a lieu sur le parvis de la salle des fêtes les premiers dimanches de chaque mois.

Parmi les 12 noms proposés, celui de - "Jeu" donne "Jeu" reçois - est retenu.

Le Maire,



Pierre EVRARD